



**Le D. I. C.**

Collectif de Défense des Intérêts  
Communaux de Vaylats

-----  
e-mail: [collectif.dic@orange.fr](mailto:collectif.dic@orange.fr)  
site: [www.collectifedic.fr](http://www.collectifedic.fr)



# EDITO Décembre 2022

## (1/2)

Notre Édito vous est présenté par ces quelques  
« *Flash d'actualités* »  
dont, pour certains, la presse locale s'est faite l'écho

**1** - Dans le cadre du projet initié par le Parc naturel régional des Causses du Quercy <https://www.parc-causses-du-quercy.fr>  
« *Mon village, mon fossile* » plusieurs communes ont inaugurées leur propre sculpture implantée à côté de la Mairie et à la vue de tous. Que ce soient les communes de Bach, Escamps, Concots ou Limogne, elles ont chacune fait l'effort d'organiser une petite cérémonie « d'intronisation » afin de célébrer la venue de leur fossile. C'est plutôt sympathique et toujours porteur de sens. Cela permet aussi d'appréhender l'histoire d'un terroir, d'une région, d'un village, d'une contrée.

La petite histoire à la portée de toutes et tous. Evidemment la commune de Vaylats s'est abstenue.

Oubli, peu d'intérêt ou tout simplement le syndrome d'une municipalité amorphe et inconsistante dont certains membres sont déjà bien fossilisés depuis longtemps. Ici ce serait plutôt « mon village, mes fossiles ».

**2** - Dans la *Dépêche du 27/09/2022* on apprend que la municipalité de la commune de Bach qui prévoit depuis plusieurs mois l'installation d'un petit parc photovoltaïque a fait une réunion d'information auprès de ses administrés. Les parties prenantes internes et externes à ce projet ont répondu à toutes les questions qui se posent dans le cadre de ce type d'installation.

Déjà dans *l'article à lire du 6/09/2022* le département du LOT se veut un *département exemplaire sur le photovoltaïque*. C'est aussi l'avis de la nouvelle Préfète du LOT Madame Mireille LARREDE.

Beaucoup de communes font de l'information sur cette thématique. Le maire de Vaylats s'étant déjà positionné personnellement contre sur le sujet il y a quelques temps - lire le DIC n°10 Thème 3 - on ne peut que noter qu'il ne sera pas exemplaire. Quant à faire de l'information en réunion publique aux administrés de la commune, notons qu'il est aux abonnés absents depuis quelques années.

**3** - Etant, semble-t-il, un spécialiste des loups - eh oui, ça ne s'invente pas ! - le maire de Vaylats Bertrand Gouraud se fait tranquillement photographe à l'intérieur de sa chèvrerie (ce n'est pas la première fois et on pense qu'il aime bien ça...). Il donne son avis en disant on cite : « la cohabitation avec les loups est possible » *article la Dépêche du 30/10/2022*. Il a peut-être des éléments à fournir pour le croire...

Cela dit, ses biques sont enfermées et ne risquent rien, vu qu'elles ne prennent jamais l'air.

En attendant « le loup » est toujours là et fait des ravages.

Plus de 200 brebis tuées sur le département. La FDSEA a réagi et s'inquiète sur ce dossier *article la Dépêche du 11/11/2022*

**4 - Commémoration du 11 Novembre** le jour J partout en France ? Non. A Vaylats ça sera le **13 Novembre**. Ah bon ! Et Pourquoi ? On vous dira c'est comme ça, c'est l'habitude. Ah, d'accord. Et depuis quand ? Longtemps...

En 2022, à Vaylats on confond encore habitude et tradition. L'habitude c'est une seconde nature. La preuve ce sera le 13 Novembre ici.

La tradition du 11 novembre, jour du souvenir de la date anniversaire de l'Armistice de la guerre 14-18, marque la solidarité envers les combattants et les victimes de guerre. C'est une tradition. Hélas, ça tombe mal à Vaylats. On n'est décidément pas sur la bonne commune !

A noter que c'est la première fois et donc la première année que cette commémoration aux monuments aux morts s'est déroulée sans drapeaux de la nation française aux 4 coins du monument aux morts. Ce n'est **jamais** arrivé auparavant. Quelle honte !! Eh oui. Une honte dira-t-on ici et là. Une honte diront d'autres en parlant d'une municipalité insignifiante et irréfléchie.

Un manque flagrant d'esprit civique pour cette assemblée d'élu(e) en 2022. Souhaitons que ça ne devienne pas une habitude.

Bientôt la fin de l'année déjà ! Dans le prochain édito du mois de Décembre (2/2), le dernier de l'année 2022, nous reviendrons sur quelques sujets déjà abordés par le Collectif DIC plusieurs fois.

L'inaction récurrente municipale, comme :

- le devenir de la maison - dite Bach - qui continue à coûter et ne rapporte toujours rien
- la toiture de l'Eglise qui prend toujours l'eau, où on ne fait que compter les fuites.
- le dépotoir à l'entrée du village qui devrait fêter encore une fois la nouvelle année
- les volets de la mairie qui sont en attente d'un bon coup de peinture
- le manque d'entretien de l'abri bus véritable verrue en bois assemblée façon crèche face au couvent. Ça tombe bien c'est bientôt Noël.

Et bien d'autres sujets...

Amis lecteurs, à bientôt

Le Collectif DIC